



**AVEC FO, LES ÉLECTIONS :  
C'EST ZÉRO APPRÉHENSION !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES  
DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018



Le jour J du vote approche : ce sera du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre 2018.

Pour vous familiariser, nous mettons à votre disposition, sur notre site un [vademecum](#) pour vous aider !

**N'oubliez pas d'activer votre compte !**

**REFUS DE CONGÉS :  
ÇA NE PASSE PAS AVEC FO**

Suite à de nombreuses remontées concernant des refus de congés dans les services impactés par la mise en œuvre du prélèvement à la source, **FO** DGFIP a adressé un courrier au Directeur Général pour lui demander de reconsidérer cette position !

**LE STATUT ! RIEN QUE LE STATUT !**

Fin octobre, le gouvernement a confirmé une attaque sans précédent contre le Statut général des fonctionnaires garant des valeurs républicaines et de la cohésion sociale.

**En voulant casser les fondements du statut, à savoir :**

- Le principe de carrière
- La séparation du grade et de l'emploi
- Le recrutement d'un fonctionnaire sur une mission pérenne
- Les organismes consultatifs



**pour leur préférer :**

- La précarité par l'embauche de contractuels
- La rémunération au mérite
- La fin des garanties collectives

Le gouvernement engage un changement fondamental contre les droits des agents et contre la qualité du service public.

**FO condamne fermement ces orientations  
et toute remise en cause  
du Statut général des fonctionnaires.**

Casser le statut, contractualiser l'emploi, privatiser les missions, c'est accentuer les inégalités ! Les plus riches auront le meilleur service rendu au détriment de la plus grande majorité des usagers devenus des clients.

D'ores et déjà, **FO** va engager tous les moyens pour combattre ces projets néfastes.

**Nos revendications sont claires :**

● Défense et amélioration du Statut général des fonctionnaires,

● Maintien du Code des pensions civiles et militaires,

● Augmentation de la valeur du point d'indice de 16 %,

● Développement des services publics de proximité.

**Nous proposerons aux agents de préparer l'inévitable rapport de force que nous devons mener dans le cadre du projet de loi, dans l'unité la plus large possible.**

**FO ne lâchera rien !**



**Projet de Loi de Finances de la sécurité Sociale**

**LES COMPLÉMENTAIRES RÉGALENT !**

L'examen du PLFSS débute par une prise de position de son rapporteur au sujet du «reste à charge zéro» qui a déclaré que ce «100% santé» devait être mis en place sans délai supplémentaire et sans augmentation de cotisations des complémentaires.

**Première démagogie** : le «100% santé» ne concerne que trois postes de dépenses (optique, dentaire, audio) qui sont certes des dépenses importantes, mais ce ne sont pas les postes les plus élevés en matière de dépenses.

**Deuxième démagogie** : laisser penser que les organismes complémentaires, quel que soit leur statut, ont une «cagnotte» qui permet d'absorber des décisions, qui, au passage sont prises par un tiers !

**L'État décide, les complémentaires paient !**

Pour les 3 familles d'assureurs, les règles de gestion obligent à la création de provisions, au respect de ration de solvabilité. Pour les paritaires et les mutualistes, la seule façon de respecter ces règles est d'intégrer dans leurs tarifs les dépenses supplémentaires : il leur est très difficile, voire impossible, de faire appel à des capitaux extérieurs. Ainsi, pour respecter la législation et assurer leur pérennité, ces organismes répercuteront, peu ou prou, ces dépenses supplémentaires. Il suffit de reprendre les études publiées par de grands cabinets de courtage pour s'en convaincre.

**FO** dénonce ce qui n'est qu'un énième glissement de la dépense publique de Sécurité sociale vers le privé, comme les gouvernements précédents le faisaient aussi.

**Le vieux monde aurait-il du bon pour les finances publiques ?**

